



GYMNASE ET CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

MARCELIN - MORGES - VD

Maitre de l'ouvrage

Etat de Vaud
Département des infrastructures
Service des bâtiments,
monuments et archéologie

Planification générale et architecture

Consortium Planification Marcellin:
Geninasca-Delefortrie SA
2000 Neuchâtel
Tekhne Management SA
1003 Lausanne

Architectes

Geninasca-Delefortrie SA
Rue Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Collaborateurs :

Ph. Von Bergen, M. Egger,
P. Bernasconi, J.-M. Deicher,
T. Henking, V. Matthey,
E. Ott, L. De Stefano

Tekhne Management SA
Avenue de la Gare 33
1003 Lausanne

Collaborateurs :

J.-D. Beuchat, R. Merino,
M. Tröillet, Ph. Roulin, F. Nicollerat

Ingénieurs civils

GVH St-Blaise SA
Rue des Moulins 16
2072 St-Blaise

Bureaux techniques

Electricité :

Amstein & Walthert Lausanne SA
Avenue William-Fraisse 3
1006 Lausanne

Sanitaire :

H. Schumacher SBHI SA
Rue de la Pontaise 14
1018 Lausanne

Chauffage / Ventilation :

Jakob Forrer SA
Chemin du Rionzi 54
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Acousticien :

Gilbert Monay
Avenue Vinet 25
1004 Lausanne

Gestion des déchets :

Ecodéchets Sàrl - Acta Sàrl
p.a. Ecodéchets Sàrl
Rte des Jeunes 59
1227 Carouge

Architecte paysagiste

Emmanuelle Bonnemaison
Rue Pichard 9, 1003 Lausanne

Artiste

Daniel Schlaepfer
Côtes de Montbenon 8
1003 Lausanne

Géomètres

Mosini et Caviezel SA
Rue Louis-de-Savoie 72
1110 Morges

Coordonnées

Avenue de Marcellin, 1110 Morges

Conception

concours d'architecture
en 1995 - 1996

Réalisation

2000 - 2003



HISTORIQUE / SITUATION

Extension sur les terres de la vénérable école d'agriculture. Le site de Marcellin, au-dessus de Morges, accueille depuis 1922 la prestigieuse école d'agriculture de l'Etat de Vaud et l'école ménagère rurale.

Issu d'une longue étude, le choix s'est imposé en 1992 de réaliser en ces lieux un gymnase et une école professionnelle, après libération d'une partie des terrains affectés au domaine agricole.

Un concours d'architecture a été organisé en 1995-96, et le projet lauréat a servi de base à l'élaboration d'un nouveau plan d'affectation. Celui-ci redéfinit les contours de la zone constructible et permet l'intégration des nouveaux établissements à l'école d'agriculture existante.

Compte tenu de la situation financière peu favorable de l'Etat, divers éléments du programme ont été revus ou supprimés avant passage devant le grand Conseil, afin de contenir le budget à 87,7 millions, montant jugé acceptable tant par le parlement que par le peuple à la fin 1999.

Mis en chantier dès le début de l'année 2000, les ouvrages ont été livrés par étapes, en respectant les délais planifiés.



PROGRAMME

Un seul site pour deux filières de formation différentes. Partagé entre Centre d'enseignement professionnel de Morges dédié aux professions du bâtiment et Gymnase de Morges, le centre dispose pour chaque établissement de 40 salles polyvalentes et des salles spécialisées telles que ateliers de ferblanterie, ventilation ou peinture pour le CEPM, et de salles de sciences, d'histoire et géographie pour le Gymnase.

Une importante partie des locaux, comme les salles d'informatique, la bibliothèque, les salles de gymnastique et la cafétéria, est commune aux élèves des deux établissements.

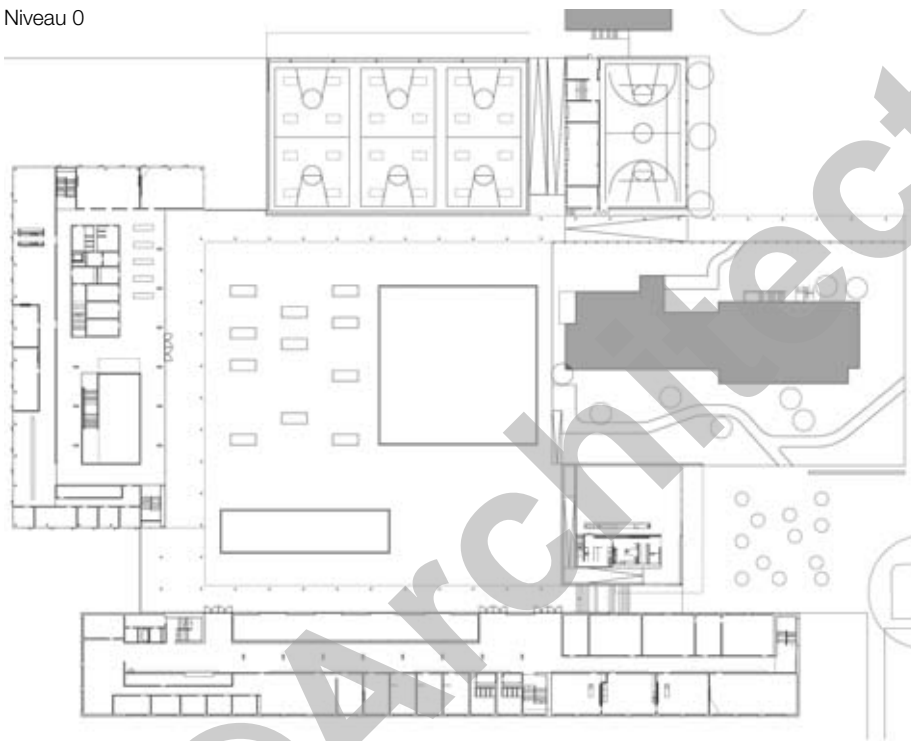
Ce programme sous-tend un projet pédagogique majeur: la réunion sur un seul site avec utilisation commune d'une grande partie des locaux et installation, de deux filières de formation très différentes, tout en maintenant les instituts agricoles déjà présents.

Implantations dans le site, volumétries et aménagements sportifs sont définis avec grand soin et ressortent également des contraintes fortes imposées par le programme pour garantir la cohérence et l'intégration correcte des nouvelles constructions.





Niveau 0



PROJET

Bâtiments différenciés dans leur nature.

Basé sur une approche très pragmatique, le projet confère à chacun des deux instituts son identité et sa spécificité, tout en réservant à l'ensemble une image unitaire et cohérente.

L'un des problèmes importants découlant du programme était la volumétrie imposante constituée par deux écoles nouvelles et complètes. Le projet du concours répond valablement aux questions ainsi soulevées, utilisant de façon subtile le terrain naturel, un niveau affecté aux locaux communs restant quasi invisible: l'impact des nouvelles constructions, notamment celui des salles de gymnastique se trouve ainsi considérablement réduit.

S'y ajoute le choix d'une teinte très foncée pour la "barre" de 130 m du CEP, évitant une mise en évidence par trop importante de la construction.

Gymnase et CEP se différencient architecturalement par l'adoption de façades différentes. Le premier est doté d'une façade-rideau entièrement vitrée, excepté pour les parties mobiles réalisées en panneaux métalliques pleins ouvrant vers l'extérieur. Motorisés, ces panneaux sont commandés et gérés par une installation de domotique centralisée.

Le bâtiment du CEP propose quant à lui des façades en béton propre, teintées bleu nuit, isolées côté intérieur et doublées en panneaux de plâtre. Vu leurs grandes dimensions, (2,30 x 3,40 m) les parties ouvrantes sont motorisées et asservies; elles pivotent sur leur axe central et permettent le renouvellement nocturne de l'air.

Les deux bâtiments sont couverts par une toiture végétalisée extensive, conçue pour participer à la rétention des eaux de pluie; quant au secteur commun, sa toiture fait office de cour de récréation et est recouverte d'un deck en mélèze.

Les intérieurs jouent sur la disparité conceptuelle des zones communes et des classes, les premières réservant de vastes circulations et des escaliers monumentaux traités avec une sobriété extrême.



Les secondes, lumineuses et chaudes grâce à l'adoption de revêtements naturels, bois notamment, se révèlent accueillantes et fonctionnelles.

Ce traitement différencié permet à la fois de répondre à une conception architecturale facilement compréhensible et perceptible, tout en établissant un coût moyen de l'en-



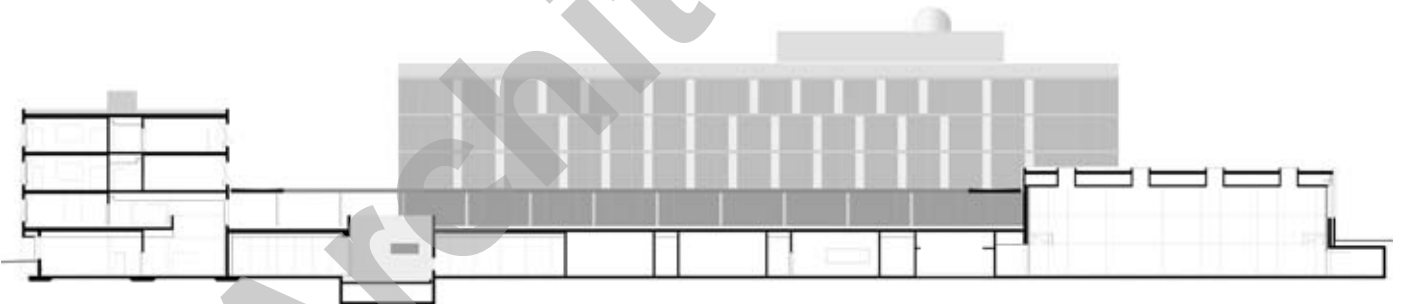
semble en correspondance avec les ratios connus et acceptables pour l'édification de tels bâtiments.

Comme dans le domaine architectural, les choix techniques se révèlent simples et ils contribuent à optimiser les installations existantes et nouvelles.

De même, les aménagements extérieurs n'empiètent que très peu sur les zones agricoles, au niveau des terrains de sports.

L'espace de transition entre restaurant existant de l'école d'agriculture et nouvelle cafétéria fait office d'entrée dans le site pour les arrivants non motorisés, lesquels constituent une majorité.

Coupe





Caractéristiques générales

Surface brute de planchers :	28'400 m ²
Volume SIA :	149'000 m ³
Coût total :	87'700'000.-
Coût au m ³ SIA (CFC 2) :	487.-
Nombre de niveaux :	4 et 6
Places de parc extérieures :	150 pl.

Photos

Dessin architectural soigné, contraste des formes, couleurs et finitions, constituent les points forts du projet.

Seoo

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Maçonnerie - Béton armé	Consortium Marcelin ADV - BERTOLA LUINI - RUSCONI p.a. ADV Constructions SA Rte de Berne 99 1010 Lausanne 10	Carrelages & faïences	GRISONI Carrelages Sàrl Ch. Vert 20 1800 Vevey
Etanchéité	Consortium DENTAN SA - MEDANA SA ETANCHEITE 2000 SA p.a. Av. de Longemalle 21 1020 Renens	Sols en résine époxy	Sols Industriels BRIHO SA ZI Pra de Plan, CP 74 1618 Châtel-St-Denis
Planchers bois extérieurs	Charpente KURTH SA Les Ducats 1350 Orbe	Revêtements de sols sportifs	Qualifloor JANK + BLATTER AG 6048 Horw
Installations électriques	SONREL Electricité SA Ch. de Boissonnet 79 1010 Lausanne	Revêtements de sols textiles	L&F Sols SA Grand-Rue 63 1180 Rolle
Fourniture de lustrerie Système de gestion	ZUMTOBEL Staff SA Ch. des Fayards 2, ZI Ouest B 1032 Romanel-sur-Lausanne	Peinture extérieure	Charles AUER SA 1523 Granges-près-Marnand 1580 Avenches
Fourniture de lustrerie	LUCE°NS CONCEPT 1522 Lucens	Peinture intérieure	Alain ROCHAT Sàrl En Coulaye 1 1029 Villars-Ste-Croix
Surveillance	SECURITAS SA Société Suisse de Surveillance Ch. de Bérée 52, CP 1010 Lausanne	Enduits au plâtre	VARRIN SA Av. de Florissant 15 1008 Prilly
Ventilation	AXIMA SA Succursale de Lausanne Ch. d'Entre-bois 2bis, CP 120 1000 Lausanne 8	Armoires et rayonnages bois	RS Agencement STEINER SA Rte de la Chau 5, CP 444 1030 Bussigny
Chauffage Chauffage à distance	ALVAZZI Chauffage SA Rte de Chavornay, CP 32 1350 Orbe	Mobilier, agencement bois	LEDERMANN SA Ch. des Fayards 7 1032 Romanel-sur-Lausanne
Production eau glacée	Consortium Paul WIRZ SA Ch. de Montelly 78 1007 Lausanne VON AUW SA Rte de Genève 3 1028 Préverenges	Planchers en bois	REMUND Holzbau AG Güterstrasse 20 3150 Schwarzenburg
Serrurerie	A SA CP 55 1880 Bex	Portes en bois & portes coupe-feu	J.-J. ANDRÉ SA Ch. de Sus-Vellaz 1137 Yens
Serrurerie	BIMETAL Sion SA Rte des Ronquoz 21 1950 Sion	Faux plafonds en plâtre Cloisons & doublages en plâtre Doublages intérieurs en bois	ENTEGRSA SA Rte de St-Cergue 297 1260 Nyon
Ascenseurs	Ascenseurs SCHINDLER SA Ch. de Renens 52, CP 1000 Lausanne 16	Aménagements extérieurs	SCHNEIDER Paysage SA Rte de la Goille 1 1073 Savigny
Chapes	Consortium BALZAN+IMMER SA LIROM Chape SA p.a. Av. de Tivoli 60 1007 Lausanne	Installations de laboratoires	WALDNER SA Le Verney A 1070 Puidoux
		Assèchement	ABP Assèchement Sàrl Avry-Bourg 22 1754 Avry-sur-Matran
		Nettoyage	ALBOS Sàrl Av. de Jurigoz 13bis 1006 Lausanne